

Communiqué de presse Mardi 28 mai 2019

3 fonds d'Ecofi Investissements obtiennent le Label ISR



Trois des fonds emblématiques d'Ecofi Investissements – **Ecofi Enjeux Futurs, Epargne Ethique Actions et Epargne Ethique Obligations** – ont obtenu le **Label ISR**, après un processus de labellisation indépendant effectué par EY (Ernst and Young), basé sur un cahier des charges précis et exigeant.

Le Label ISR est un outil permettant d'identifier facilement des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, il a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement pour les épargnants en France et en Europe, sensibles à la performance environnementale, sociale et de gouvernance, au-delà de la performance financière.

Ecofi Enjeux Futurs est un fonds actions internationales qui investit dans les valeurs de croissance durable. Il allie gestion ISR et 6 thématiques, autour de l'Homme et de son environnement : efficience énergétique ; énergies renouvelables ; traitement de l'eau et des déchets ; éducation et services à la personne ; santé ; inspection, contrôle et certification.

Epargne Ethique Actions est une Sicav actions zone Euro éligible au PEA qui, dans le cadre d'une gestion dynamique, est gérée avec un niveau d'intensité ISR fort.

Epargne Ethique Obligations est une SICAV obligataire investie dans des entreprises privées et des États robustes et responsables avec un niveau d'intensité ISR fort.



« En janvier, la gamme de fonds ouverts d'Ecofi Investissements est devenue 100% ISR* et nous avons décidé de demander la labellisation pour certains fonds. Après le **Label TEEC** décroché par Ecofi Agir pour le Climat, nous sommes heureux d'avoir obtenu le **Label ISR** pour les fonds les plus emblématiques de notre gamme » a déclaré Pierre Valentin, Président du directoire d'Ecofi Investissements.



^{*}Hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée.



EN SAVOIR PLUS

LABEL ISR: un label qui valide la rigueur de l'analyse

Pour obtenir le Label ISR, le fonds doit respecter une série de critères répartie en six thèmes définis par arrêté :

- les objectifs généraux (financiers et ESG) recherchés par le fonds. Il s'agit de vérifier que ces objectifs sont précisément définis et décrits aux investisseurs et qu'ils sont pris en compte dans la définition de la politique d'investissement du fonds;
- la méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG mise en œuvre par les entreprises dans lesquelles le fonds investit;
- la prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille ;
- la politique d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue);
- la transparence de gestion du fonds ;
- la mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable.

Voir le site du Label ISR >>> Voir le référentiel >>>

CONTACT PRESSE

Mathilde Salama: 01 44 88 39 35 - mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile fondée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature : ACTIFS POUR LE FUTUR.









